

Assistance technique en ligne

## FICHE CONSEILS

### Protocole d'intervention chez un particulier malade du Covid-19

Assurer les travaux de première nécessité ou de réparation d'urgence chez les particuliers est une priorité pour les entreprises du BTP, y compris au domicile de personnes malades du Covid-19. C'est un acte de solidarité citoyenne essentiel. Dans ce cas, un protocole d'intervention particulier doit être respecté pour éviter que le particulier malade ne contamine le compagnon du BTP.

**Ne faire intervenir que des personnels en bonne santé et sur la base du volontariat.**

### Mettre à disposition un kit de fournitures d'intervention particulier composé de :

- Combinaison jetable.
- Sur-chaussures.
- Gants neufs adaptés à la tâche.
- Masque chirurgical de type II ou II-R (ou masque FFP2)\*.
- Gel hydroalcoolique.
- Lingettes désinfectantes.
- Eau et savon.
- Essuie-mains jetables.
- Sac à déchets.

### Partager et faire respecter le mode opératoire suivant :

- Se déplacer en véhicule individuel.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- Enfiler la combinaison.
- Mettre ses gants métiers.
- \*Positionner le masque chirurgical et vérifier que le malade ainsi que son entourage est également protégé par un masque chirurgical, sinon porter un masque FFP2.
- Maintenir le client (et sa famille) à l'écart de la zone de travail.
- Réaliser les travaux.
- Mettre les déchets dans un sac fermé et les emmener.
- Revenir au véhicule.
- Enlever les EPI, et les jeter dans un sac fermé.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).